

*Questions orales*

**M. De Bané:** En conclusion, je dirai donc, madame le Président, que j'ai en effet, par le biais d'une lettre officielle, fait savoir au gouvernement du Québec, il y a plusieurs semaines, que j'étais disposé à conclure avec ce gouvernement une autre entente régionale réservée à la Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et aux Îles-de-la-Madeleine.

ON DEMANDE LA DIVULGATION DES PROJETS D'ENTENTES AVEC LE QUÉBEC DEPUIS 1976

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire. Il est toujours très intéressant de connaître les propos du ministre de l'Expansion économique régionale.

Pour couper au plus court, le ministre de l'Expansion économique régionale pourrait-il s'engager aujourd'hui à rendre publiques, à l'appel des motions ou au cours d'une déclaration, les ententes, depuis 1976, que le gouvernement du Québec aurait refusées et les propositions que ce gouvernement aurait pu faire au gouvernement fédéral et que celui-ci aurait refusées?

Le ministre, afin de gagner du temps, pourrait-il rendre publiques par une déclaration les négociations entre Québec et Ottawa depuis 1976?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, je ne m'oppose aucunement à rendre publiques diverses initiatives suggérées par le ministère de l'Expansion économique régionale que le gouvernement actuel du Québec a refusées pour la simple et unique raison qu'elles donneraient une visibilité au gouvernement fédéral dans la province de Québec.

\* \* \*

[Traduction]

**L'IMPÔT SUR LE REVENU**

LA SUPPRESSION DE L'INDEXATION—L'INJUSTICE QUI RÉSULTERAIT POUR LES GAGNE-PETIT

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, je désire poser une question au ministre des Finances au sujet de la déclaration qu'il vient de faire en réponse à une autre question. Le ballon d'essai lancé par le gouvernement au sujet de la suppression de l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers inquiète énormément les Canadiens, d'autant plus que cela augmenterait de plus de 100 p. 100 l'impôt d'un contribuable marié avec deux enfants ayant un revenu imposable de \$10,000; pour un revenu imposable d'environ \$20,000, l'impôt augmentera d'environ 10 p. 100 et de 5 p. 100 seulement pour un revenu imposable d'environ \$50,000.

Comme ce sont les gagne-petit qui feront les frais de cette majoration d'impôt, le ministre n'admettra-t-il pas que ce serait là un procédé tout ce qu'il y a de plus insidieux, injuste et rétrograde? Cela ne causera-t-il pas les injustices qu'il a lui-même dénoncées dans la réponse qu'il vient de donner?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je profite de cette question pour déclarer deux choses. D'abord, aucune

décision n'a été prise au sujet de l'indexation de l'impôt sur le revenu. Deuxièmement, quelles que soient les modifications fiscales présentées dans un budget, je tiens à assurer au député qu'elles seront équitables et ne chercheront pas à régler les problèmes économiques du pays ou les problèmes financiers du gouvernement sur le dos des gagne-petit.

**Des voix: Bravo!**

**M. Wilson:** Madame le Président, je suis très satisfait de la réponse du ministre des Finances. Je m'en souviendrai s'il finit par nous présenter un budget. Quand il préparera le budget en question, j'espère qu'il pensera aux contribuables qui ont un revenu fixe, comme les pensionnés.

Le ministre admettra-t-il que la suppression de l'indexation constituerait un moyen détourné d'augmenter les recettes fiscales, mais qu'elle priverait les Canadiens d'une chose généralement considérée comme une des rares mesures fiscales qui peuvent encore inciter le gouvernement à modérer ses dépenses?

**M. MacEachen:** Madame le Président, je me suis rendu compte que tous les Canadiens ne sont pas du même avis quant à la question de savoir s'il faudrait supprimer l'indexation. Nous ne l'avons pas encore fait. Nous ne le ferons peut-être pas et le député ne devrait donc pas dépendre ce qui arrivera aux Canadiens de façon aussi sombre.

Je signale cependant que le critique financier du NPD a mentionné, il y a un moment, l'Institut de la politique économique, en me recommandant de lire sa publication pour m'instruire. Si je ne m'abuse, cet organisme est l'un de ceux qui ont recommandé qu'on apporte certaines modifications au système d'indexation à cause de la conjoncture actuelle. Je tenais à le signaler simplement pour montrer au député que nous ne pouvons pas rejeter cette possibilité d'emblée. Même son collègue, l'ancien ministre des Finances, nous a dit qu'il avait songé à cette possibilité: c'est ce que je fais moi-même à l'heure actuelle.

\* \* \*

**LES DÉPENSES PUBLIQUES**

ON S'OPPOSE AU FINANCEMENT DE LA SPACE RESEARCH CORPORATION PAR LE GOUVERNEMENT

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services et concerne la Space Research Corporation. Étant donné que cette société et deux de ses administrateurs ont été déclarés coupables par un tribunal de district des États-Unis d'avoir violé l'embargo des Nations Unies sur la vente d'armes et de technologie à l'Afrique du Sud et étant donné qu'on mène actuellement une enquête préliminaire au Québec pour déterminer s'il y a suffisamment de preuves pour poursuivre au criminel la société et ses agents au Canada, le ministre peut-il garantir de façon catégorique que le gouvernement n'accordera pas de fonds supplémentaires à la Space Research Corporation tant que la procédure judiciaire n'aura pas abouti de façon concluante?